

Guéret, le 14 mars 2022

Commission Nationale du Débat Public
Mesdames, Monsieur les garants
Kasia Czora,
Sylvie Haudebourg,
Jean-Daniel Vazelle

Objet : Contribution à la concertation sur le Projet A147 Poitiers- Limoges

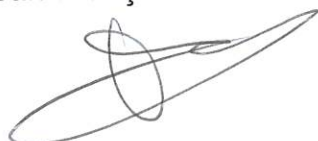
Mesdames, Monsieur, les garants

Dans le cadre de la concertation publique sur le projet d'autoroute Poitiers-Limoges, lancée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, et afin d'élargir les échanges sur les meilleurs moyens de rapprocher les deux agglomérations, tout en intégrant un aménagement équilibré du nord-est de la Nouvelle Aquitaine dans un projet de dimension nationale et internationale, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, la contribution de l'Interconsulaire de la Creuse.

Vous en souhaitant bonne réception.

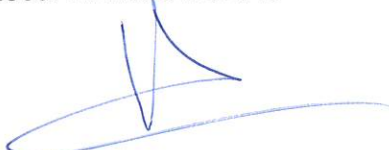
Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Monsieur les garants, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-François TIXIER



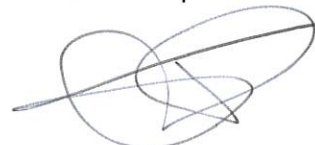
Président de la CCI de la
Creuse

Pascal LEROUSSEAU



Président de la CA de la
Creuse

Paul Chaput



Président de la CMA Nouvelle
Aquitaine/Creuse

Objet :
**Contribution au projet A147, maillon manquant de la liaison
Centre Europe Atlantique**

Les acteurs économiques du département de la Creuse sont très concernés par le projet A147 de connexion autoroutière Poitiers-Limoges. Ce projet est au cœur des échanges menés dans le cadre du SRADDET et de la contribution inter-consulaire creusoise (CCI, CMA, CA) proposant des alternatives qui ne semblaient pas explorées.

Il nous semble que, bien que l'enjeu de la liaison Poitiers-Limoges soit essentiel, il doit être élargi à la question plus globale de la liaison entre la partie nord-est de la Nouvelle Aquitaine et les régions voisines (AURA, Centre Val de Loire, Pays de la Loire) et plus largement encore entre la façade atlantique et l'est de la France et le Centre Europe.

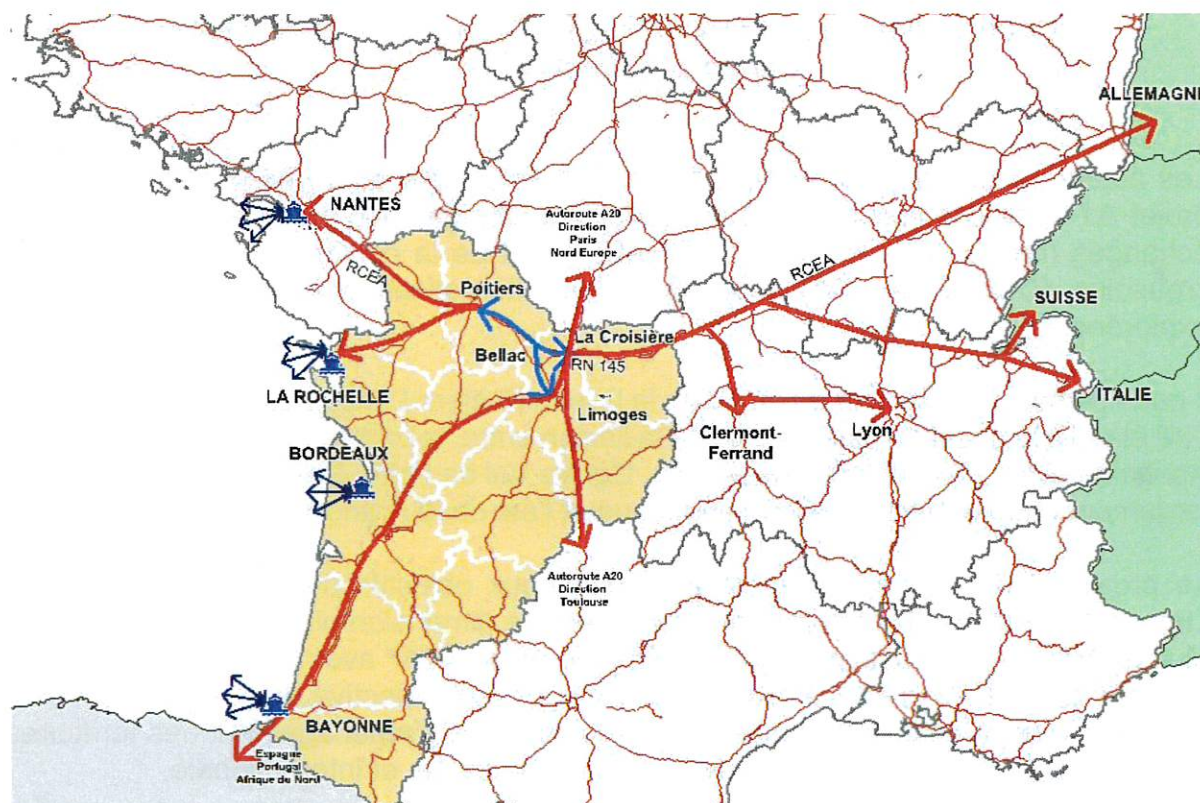
Le projet A147 dans son état actuel répond aux objectifs de liaison rapide entre Limoges et Poitiers. Toutefois, il pourrait offrir une dimension plus large au profit d'un plus grand nombre d'utilisateurs en complétant le projet A147 avec le barreau manquant de la RCEA/RN145 entre La Croisière et Bellac. La perspective de ce « Y » renversé offrirait à la région Nouvelle Aquitaine, un équipement d'aménagement des territoires structurant complet et intégrateur de dimension nationale et internationale.

En effet, les données de trafic montrent un trafic routier très supérieur sur le tronçon RCEA Bellac-La Croisière par rapport à celui sur Bellac-Limoges.

2020 (DIRCO)	RCEA RN 145 Bellac-La Croisière	RN147 Bellac-Limoges
Trafic Moyen Journalier Annuel (tous véhicules)	7 200	6 314
dont Poids Lourds	3 169 (44%)	1 039 (16,5%)

En particulier, **le trafic poids lourds est plus de trois fois supérieur sur Bellac-La Croisière que sur Bellac-Limoges, soit une différence journalière de 2130 PL** (source : DIRCO, carte des données de trafic routier année 2020).

Ce constat nous amène à privilégier la construction dans un premier temps d'une liaison autoroutière Poitiers-Bellac-La Croisière, suivie dans un 2^e temps d'une liaison Bellac-Limoges comme illustré ci-dessous :



Réalisation CCI de la Creuse

Cette solution présente plusieurs avantages :

- Potentiel de rentabilité accru car le projet répond aux besoins d'un plus grand nombre d'utilisateurs.
- Délai plus court de mise en service de l'A147 par l'amélioration probable de la faisabilité technique et financière du projet. La construction de l'A147 à la sortie de Limoges va se heurter à des contraintes urbaines, foncières et techniques qui pourront retarder l'ouverture de cet équipement. En revanche, à la condition qu'il y ait une concertation obligatoire avec le monde agricole afin de préserver l'outil de production des agriculteurs en limitant l'impact sur le foncier, en permettant la restructuration des exploitations et en proposant des compensations en terme de foncier, l'environnement rural du parcours Bellac-La Croisière, offre moins de contraintes techniques et urbaines, laissant imaginer une mise en œuvre plus rapide et moins coûteuse.
- Amélioration de la sécurité sur la RN 147 dont une partie du trafic sera détournée vers l'A20 et la RCEA, afin de dédier le parcours Bellac et Limoges via la RN147 à des mobilités du quotidien plus sûres.

- Le temps de parcours légèrement accru entre Poitiers et Limoges par cette solution mixte A 147 / A20 par rapport à une liaison A 147 directe devrait rester très acceptable surtout compte tenu de la situation critique actuelle via la RN 147. Le tronçon autoroutier Bellac-Limoges pourrait faire l'objet d'une 2^e tranche de travaux afin d'aboutir à une solution complète.

De plus, cette proposition d'un « Y » renversé :

- délesterait les trafics congestionnant le nord de Limoges, et faciliterait la construction dans une 2^e phase du tronçon Bellac – Limoges.
- prolongerait et sécuriserait le parcours haut viennois de la RCEA entre le site de La Croisière (23) et Bellac qui souffre comme la RN 147 d'une accidentologie élevée.

A une échelle nationale et internationale, le séquençage de ce projet global « A145-147 » permettrait de compléter, sécuriser et fluidifier l'axe historique de la RCEA, véritable colonne vertébrale « est-ouest » du centre de la France qui relie la façade atlantique à l'est de la France et l'Europe centrale. Cet équipement structurant serait alors conforté assurant un potentiel de développement aux territoires connectés.

Notre approche intègre les enjeux de développement des territoires ruraux qui sont au cœur de l'actualité.

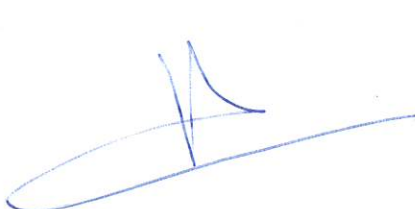
Pour toutes ces raisons, les trois chambres consulaires de la Creuse soutiennent le projet A147 dans la version décrite ci-dessus avec la liaison vers la RCEA à La Croisière pour positionner Poitiers et Limoges au cœur d'une infrastructure d'échelle nationale et européenne.

Jean-François TIXIER



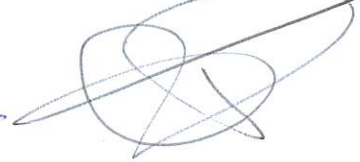
Président de la CCI de la
Creuse

Pascal LEROUSSEAU



Président de la CA de la
Creuse

Paul CHAPUT



Président de la CMA
Nouvelle
Aquitaine/Creuse